

L'Adresse—M. Crouse

allure, les pertes dues aux faillites pourraient facilement atteindre 600,000 dollars ou plus d'ici la fin de 1977. Devant ces chiffres, la revue *Maclean* a fait paraître en gros titre, dans son numéro du 19 septembre: «Big Mac's Big Mess». (Ou à peu près, le gros Mac nous a mis dedans). En fait, l'article souligne que ni Walter Gordon, ni Mitchell Sharp, ni Edgar Benson, ni John Turner, tous prédécesseurs du Big Mac, n'ont su prédire des chiffres avoisinant, même de loin, le déficit budgétaire actuel.

D'après la presse, le déficit de cette année pourrait atteindre le chiffre record de 8 milliards de dollars. Aussi comprend-on pourquoi le ministre des Finances a démissionné. C'est le gouvernement tout entier qui devrait démissionner, avec toute la bureaucratie chèrement payée de ses conseillers financiers qui nous ont mis dans ce beau pétrin. On peut toujours dire qu'il est facile de critiquer et qu'il est temps de soumettre des solutions de rechange. Je viens d'en proposer une et de mettre les sénateurs au travail. Au moins économiserait-on l'argent qui va être gaspillé en commissions royales. On pourrait toujours commencer par là. Cet endroit en vaut un autre.

Il faut mettre un terme à ces palliatifs qui semblent être la formule du gouvernement. Le pays réclame à grands cris une direction. Cela s'applique à tous nos citoyens, qu'ils travaillent dans l'agriculture, la pêche, la forêt, l'exploitation minière, la petite ou la grande entreprise. Il semble que nous manquions totalement d'orientation et de programme à long terme. Il nous faut donc au moins un plan triennal avec pour objectif immédiat une politique de gestion économique permettant au pays de retrouver une stabilité qui lui permettra en même temps de stabiliser l'emploi. La situation économique actuelle ne peut plus durer.

La confiance est absente. Je dirai même qu'on l'a fait fuir. Personne de sensé, chef d'entreprise ou société, ne voudra risquer des capitaux dans une industrie quelconque au Canada lorsque les pouvoirs publics, fédéral, provinciaux et municipaux dépensent ensemble 84.2 milliards de dollars par année, soit presque 42 p. 100 des 202 milliards de dollars de notre produit national brut. Il y a douze mois, 60 p. 100 de l'économie relevait encore du secteur privé. Le pourcentage est maintenant tombé à 58.4 p. 100. Qu'on le veuille ou non, il faut absolument se serrer la ceinture. Il faut absolument supprimer les dépenses publiques inutiles, et réorganiser notre budget de façon à stimuler le secteur privé.

Des voix: Bravo!

Une voix: Plus de Mirabel.

M. Crouse: Mon collègue a raison, plus de Mirabel, finies les folies de 500 millions de dollars.

Dans le Canada atlantique, les pêcheurs supplient le gouvernement d'adopter une politique bien définie, pour encourager graduellement l'expansion. Malgré la limite de 200 milles proclamée le 1^{er} janvier 1977, les flottes étrangères attrapent encore 70 p. 100 environ du poisson au large de nos côtes. Nos usines de transformation et de conditionnement fonctionnent au-dessous de leur capacité. S'ils étaient bien équipés, nos pêcheurs pourraient réaliser une prise annuelle estimée à un milliard. Mais ils sont handicapés par la réglementation et par le manque de capitaux qui les empêche de s'équiper. On commence à penser dans le Canada atlantique qu'Ottawa freine intentionnellement la relance et le développement de nos pêcheries pour ne pas nuire au blé de l'Ouest et à l'industrie du

[M. Crouse.]

Canada central, sur les marchés des pays qui ont des flottes de pêche.

De toute évidence, l'actuel ministre des Pêches ne désire pas que soit rebâtie la flotte de pêche canadienne car il faudrait alors limiter les activités de pêche des navires étrangers, chose que le gouvernement actuel n'est pas prêt à faire. Comment nos dirigeants et leurs partisans peuvent-ils expliquer que le discours du trône ne parle même pas de la pêche ni du besoin de développer ce secteur? Comme aucun bateau canadien enregistré n'est capable de pêcher et de congeler du grenadier, du merlu, des argentines, du calmar, du capelan ou du maquereau du large, espèces à la chair tendre qui doivent être congelées le plus vite possible, nos chômeurs demandent pourquoi on laisse cette situation absurde se prolonger.

Les constructeurs de navire sans travail demandent pourquoi on ne peut construire des bateaux appropriés aux nouveaux besoins. Les entrepreneurs, électriciens et plombiers en chômage demandent pourquoi on ne peut construire des installations de réfrigération. On en a besoin immédiatement dans des endroits comme La Scie et Twillingate à Terre-Neuve et Vogler's Cove en Nouvelle-Écosse. Nos hommes d'affaires demandent pourquoi on ne peut mettre en place des mécanismes de commercialisation et de vente, et pourquoi on ne peut former des pêcheurs et d'autres spécialistes dans ce nouveau type de pêche.

Le ministre des Pêches (M. LeBlanc) a déclaré à la presse, à la télévision, et hier encore en réponse à ma question à la Chambre, qu'il est inutile d'envisager de reconstruire la flotte à l'heure actuelle car les navires canadiens viendraient remplacer les navires étrangers qui appauvrissent les stocks de poisson de notre plateau continental. Ce n'est rien de moins qu'une absurdité. C'est incorrect et faux. Les Canadiens ne peuvent épuiser l'espèce en question, car nous ne possédons pas un seul navire capable de prendre et de congeler ce poisson. Toutefois, les flottes étrangères sont en mesure de le faire et elles ont également les marchés. Tandis que le ministre demeure assis, se tord les mains, cherche à tirer profit de la situation et prétend qu'il ne peut rien faire, les flottes étrangères continuent à dégarnir nos bancs de poisson, tandis que nos deux principales «industries» de la région atlantique, soit l'assistance sociale et le chômage, continuent à s'étendre à un rythme accéléré.

Le ministre et ses collègues semblent ignorer le fait que si nous avions fait construire hier au moins deux chalutiers frigorifiques ayant au minimum 240 pieds de longueur, et pouvant fonctionner dans des régions éloignées, il faudrait au moins deux ans avant qu'un nouveau navire ne soit livré. Dans l'intervalle, nous devrions enseigner à nos pêcheurs le fonctionnement des chalutiers frigorifiques afin qu'ils puissent apprendre les nouvelles techniques nécessaires au succès de cette entreprise.

Pour encourager la construction de nouveaux navires, ou pour remplacer les anciens, nous devrions songer à adopter un système d'allocations aux investissements sous forme de dégrèvement. Brièvement, en vertu de ce système, et seulement pour en illustrer le principe, si un navire coûte \$100 à bâtir au Canada, aux fins d'amortissement sa valeur serait portée à \$175 aux registres. Les allocations aux investissements sont une méthode d'usage très courant en Europe. Parce qu'elle doit être méritée, qu'elle doit être employée par la même compa-